

## CP FRESNES

### UNE ÉVASION DÉCONCERTANTE

Un **DPS « Détenu Particulièrement Surveillé »** s'est fait la malle en quelques minutes ce dimanche 30 décembre vers 15 h 40 depuis l'arrière de la cour de promenade de la 3<sup>ème</sup> division du centre pénitentiaire de Fresnes.

Visiblement ce « roi de la belle » a réussi son coup à l'aide d'une échelle artisanale et d'une corde confectionnée avec des bouts de drap. Il était bien équipé d'un blouson de type doudoune et des draps sur lui. Ce dernier n'était pas à son premier coup d'essai. Il avait plusieurs fois tenté de s'évader en 2012 puis 2016. Le 12 décembre 2016 il était parvenu à se faufiler du box des prévenus pendant son procès au tribunal correctionnel de Créteil. Pour sa tentative d'évasion, il a été condamné en 2017 à trois ans et six mois de prison.

En quelques minutes, il a franchi les différents murs d'enceinte de la prison tel un « NINJA-WARRIOR », un athlète de haut niveau, et ce malgré les tirs de sommation des agents en faction de surveillance au mirador de l'établissement.

Bilan de cette journée d'évasion, ce voyou s'est blessé dans les dispositifs de protection de type concertinas, mais a malheureusement pris la fuite.

Force est de constater que la question récurrente de la sécurité des établissements pénitentiaires qu'évoque régulièrement la CGT Pénitentiaire s'impose. Certes les travaux de sécurisation de domaine Fresnois engagés ne sont pas encore achevés, mais cette évasion vient remettre en exergue toutes les problématiques de sécurité au sein de cet établissement. La CGT Pénitentiaire demande une accélération de ces travaux.

La CGT Pénitentiaire Ile de France ne peut que constater l'impact du manque de moyens humains sur nos établissements, surtout lorsque l'on connaît le déficit d'agents sur cet établissement.

La CGT Pénitentiaire Ile de France présente sur le lieu, salue le courage et le professionnalisme des agents. Elle reste attentive à la suite administrative de cet incident.

La CGT Pénitentiaire se tient à leur disposition

Fresnes, le 30 décembre 2018